



## COMMISSION ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mercredi 31 Janvier 2018

Commission Environnement & Développement Durable: 13 présents –1 excusé –1 absent  
Direction Jeunesse & Sports – Conseil des Collégiens : Pascale VALLE & Jean-Luc AUBERT  
Direction de l'Environnement : Grégory EVERAERT & Allan VEZIER (Service civique)



### Présentation des membres de la commission

La commission est composée de 14 membres titulaires qui représentent respectivement les collèges d'Elbeuf, Grand-Quevilly, Londinières, Rouen, Saint-Valéry en Caux, Caudebèc lès Elbeuf, Fécamp, Barentin, Saint-Saëns, Mesnils-Esnard et Grand-Couronne.

### Organisation du Conseil Départemental des Collégiens (Cf. document remis)

- Retour sur l'organisation et le fonctionnement (Accueil, déjeuner, transport, commissions, calendrier)
- Rappel des documents à fournir (Règlement intérieur, autorisation prise de vue, fiche de renseignements...)

### Présentation de la Direction de l'Environnement et de ses missions.

(Cf. Powerpoint)

La Direction de l'Environnement est composée de 4 services et emploie environ 60 personnes. En 2018, elle dispose d'un budget de 16 423 728€\*.

\* **A noter** : le budget total du Conseil Départemental est de 1,8 Milliard dont 42% est consacré à l'action sociale, qui est une compétence obligatoire.

## Le service déchets, risques et aménagement foncier

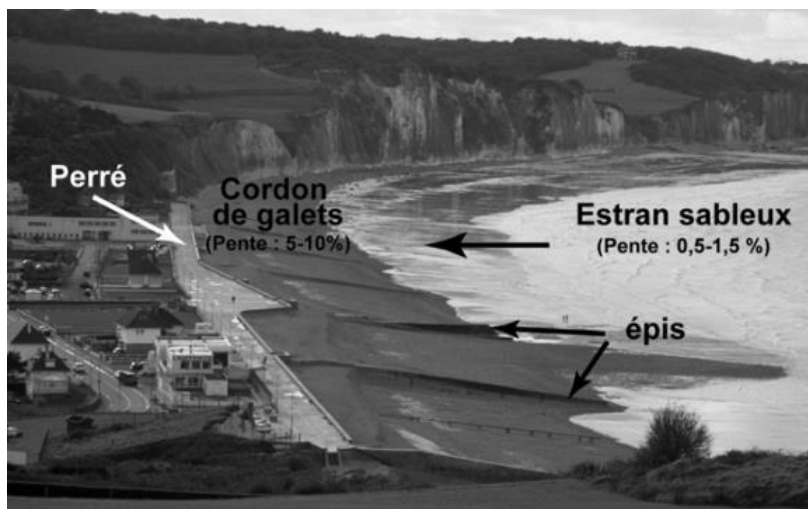
- Ramassage des déchets sur les berges de la Seine
- Information sur le risque nucléaire (2 centrales en Seine-Maritime, Penly et Paluel)
- Réorganisation des parcelles agricoles lors de constructions autoroutières

## Le service gestion de l'eau

- Aide financière et accompagnement technique aux communes pour la réalisation de stations d'épurations et prélèvements.
- Information et assistance aux collectivités, particuliers, collèges... afin de limiter l'usage des produits polluants

## Le service ouvrages littoral et seine

- Gestion et protection contre les inondations sur la seine et le littoral (entretien des digues pour les berges de la Seine et des **épis** et **perrés** (cf. photo ci-dessous) pour le littoral).



## Le service gestion des espaces naturels

- Gestion et valorisation des espaces naturels sensibles

### Qu'est ce qu'un Espace Naturel Sensible (ENS)



Les espaces naturels sensibles sont des espaces d'un intérêt faunistique, floristique et paysager remarquable ou étant menacés. Ils sont exclusivement gérés par le Département.

En Seine-Maritime, 21 ENS sont composés de 3000 espèces végétales et animales, de multiples habitats naturels remarquables (boisement humide, tourbière, prairie, coteau calcaire, roselière...).

Pour la plupart, ces sites sont ouverts au public et des animations sont proposées afin de sensibiliser la population sur le patrimoine naturel local.

## Zoom sur 3 sites naturels sensibles

- **La tourbière d'Heurteauville**

Un des sites les plus riches, possédant de nombreuses espèces rares. Plusieurs milieux remarquables comme la tourbière boisée, le marais calcaire, les landes et les prairies humides et les étangs ainsi que plusieurs centaines d'espèces animales.

- **Le cap d'Ailly**

Les bois sont constitués de pins, bouleaux, chênes, saules, châtaigniers. Des plantes carnivores poussent dans les zones humides et les mares abritent insectes et amphibiens.

- **La côte du Roule**

Principalement composée de prairies calcaires, c'est un habitat en recul et menacé. D'un grand intérêt pour la biodiversité : 315 plantes sont recensées et plusieurs espèces d'insectes (mante religieuse, grande sauterelle verte...)



**NB : Le calendrier des commissions est consultable sur le site du Conseil Départemental des Collégiens. [www.collegiens76.net](http://www.collegiens76.net)**